

Année 2021 – 2022

Etablissement : Privé Public

Adresse :

Classe :

Demande(s) d'inscription déposée(s) dans un autre établissement : Oui Non

Si oui, nom de l'établissement :

L'élève est-il boursier ? Oui Non

Si oui, pensez à compléter un dossier de bourse pour 2021 – 2022 auprès de son établissement actuel

Aménagements de scolarité

L'élève bénéficie-t-il d'aménagements de scolarité ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

L'élève a-t-il bénéficié d'aménagements pour les examens ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

Classe demandée

Filière	Niveau	Langue(s) vivante(s) obligatoire(s)
BTS CIM	<input type="checkbox"/> 1 ^e année <input type="checkbox"/> 2 ^e année	<input type="checkbox"/> Anglais LV 1
Prépa BTS (voir p. 6)	<input type="checkbox"/> 1 ^e année <input type="checkbox"/> 2 ^e année	
Licence Professionnelle Technicien Métrologue	<input type="checkbox"/> 1 ^e année	<input type="checkbox"/> Anglais LV 1
Licence Professionnelle Microtechniques	<input type="checkbox"/> 1 ^e année	<input type="checkbox"/> Anglais LV 1

* Les LV2 autres peuvent être suivies dans le cadre d'un enseignement inter-établissement (EIE), sous forme d'un enseignement mutualisé dispensé par un autre lycée et accessible à nos élèves. L'autre option consiste à suivre les cours par le biais du CNED (centre National d'Enseignement à Distance).

Dans les deux cas, les résultats obtenus sont ajoutés au bulletin trimestriel et comptent dans la moyenne.

Responsable principal

Civilité : Madame Monsieur

NOM :

PRENOM :

Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Séparé(e) Divorcé(e) Veuvage Autre :

Lien de parenté avec l'élève :

Responsabilité :

.....

Autorité parentale Tuteur

ADRESSE (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

CP : VILLE :

TEL. DOMICILE ://// PORTABLE :////

E-MAIL : @.....

Situation professionnelle : En activité Recherche d'emploi Retraité Autre :

PROFESSION : TEL. PROFESSIONNEL :

CAT. SOCIO-PROFESSIONNELLE (voir annexe) :

Conjoint ou autre responsable

Civilité : Madame Monsieur

NOM :

PRENOM :

Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Séparé(e) Divorcé(e) Veuvage Autre :

Lien de parenté avec l'élève :

Responsabilité :

.....

Autorité parentale Tuteur

ADRESSE (si différente de celle de l'enfant) :

.....

.....

CP : VILLE :

TEL. DOMICILE ://// PORTABLE :////

E-MAIL : @.....

Situation professionnelle : En activité Recherche d'emploi Retraité Autre :

PROFESSION : TEL. PROFESSIONNEL :

CAT. SOCIO-PROFESSIONNELLE (voir annexe) :

Renseignements de pré-inscription

(à compléter obligatoirement - réponses de l'élève)

1. Avez-vous déjà entendu parler de Jules Richard et pourquoi souhaitez-vous y venir ?

2. Avez-vous un ou plusieurs centres d'intérêts particuliers ?

- Dans le domaine scolaire :

- Dans le domaine extra scolaire :

3. Indiquez une ou deux valeurs auxquelles vous attachez de l'importance et pourquoi ?

4. Appartenez-vous à un mouvement de jeunes ou à une association ? Si oui, lesquels ?

5. Avez-vous déjà un projet d'avenir (même imprécis) ?

Autres remarques :

Date :

Signature de l'élève :

Prépa BTS

Le lycée Jules Richard propose en partenariat avec l'ECAM-EPMI (Grande Ecole d'Ingénieurs généraliste) une **formation complémentaire et facultative** de 140h (réparties les samedis matins sur les deux années de formation) destinée à préparer les étudiants à leurs poursuites d'études.

Cette formation a pour objectif de **renforcer les acquis théoriques nécessaires à la poursuite d'études** mais surtout de développer la **maîtrise des techniques d'enseignement utiles dans le supérieur**.

Des heures de mathématiques et de physique-chimie sont dispensées à l'EPMI au rythme de **4h/semaine le samedi matin**, entre octobre et avril (1^{re} année) ou septembre et mars (2^e année).

Le programme, adapté aux attendus en 1^{re} année de cycle ingénieur, **est en grande partie celui d'une filière prépa ingénieur**, avec un renforcement en mathématiques et en physique :

- ✓ Physique- Mécanique du point
- ✓ Physique - Thermodynamique
- ✓ Physique - Electromagnétisme
- ✓ Mathématiques – Analyse
- ✓ Mathématiques - Algèbre
- ✓ Mathématiques - Géométrie

Ce dispositif permet aux étudiants, qui souhaitent intégrer l'ECAM-EPMI, **d'entrer en cycle ingénieur ECAM3** au même titre, et en vue du même diplôme, que les jeunes ayant suivi une filière plus classique "Bac général scientifique + prépa".

Inscription :

- **Sur dossier**, à retirer auprès du secrétariat du lycée début septembre.
- **1 chèque de 320€** représentant les frais de la formation au titre de l'année scolaire en cours, rédigé à l'ordre du **Lycée Jules Richard**.

Votre inscription sera définitive après validation de votre demande par le jury d'admission de l'ECAM EPMI. En cas de refus, votre chèque vous sera restitué.

Important : Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de la formation.



Pièces à joindre à la demande d'inscription

- Le dossier d'inscription ci-joint, dûment complété et signé.
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (recto verso) – celle-ci doit impérativement être en cours de validité au moment de l'inscription.
- Pour les élèves de nationalité hors Union Européenne, photocopie du titre de séjour – celui-ci doit impérativement être en cours de validité au moment de l'inscription.
- Photocopie de l'attestation de recensement (pour les élèves de nationalité française ayant 16 ans révolus).
- Une photo d'identité récente, collée sur la couverture du dossier.
- Photocopies des bulletins de notes des deux années précédentes.
- Photocopie du bulletin du 1^e trimestre 2020-2021, si déjà en votre possession. Les bulletins suivants devront être transmis chaque trimestre.
- Photocopie de l'ASSR2 (Attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2), à réception.
- Un virement de **85€** de frais de dossier (préciser l'objet sur l'ordre de virement). Ce virement est non remboursé quelle que soit la décision prise ou en cas de désistement.

RIB ETABLISSEMENT / SOCIETE GENERALE

TITULAIRE DU COMPTE : LYCEE TECHNIQUE PRIVE JULES RICHARD 21 RUE CARDUCCI 75019 PARIS

DOMICILIATION : PARIS RIVE DROITE AC3 (04382)

Banque 30003 - Guichet 03372

N° DE COMPTE : 00050262117 Clé RIB 55

(IBAN) IBAN FR76 3000 3033 7200 0502 6211 755 (BIC) SOGEFRPP

Pour les inscriptions en BTS, pièce(s) supplémentaire(s) à joindre :

- Relevé de notes du Baccalauréat

ATTENTION : s'assurer que la pièce d'identité soit encore valide au moment des examens en juin. Si ce n'est pas le cas, anticiper et effectuer les démarches nécessaires afin de faire renouveler votre titre.

Pour les inscriptions en Licence, pièce(s) supplémentaire(s) à joindre :

- Photocopies des diplômes obtenus
- Bulletins ET relevés de notes des diplômes obtenus ou en cours
- Lettre de motivation à l'attention du Lycée Jules Richard
- Pour les étudiants de nationalité hors Union Européenne, photocopie du titre de séjour – celui-ci doit impérativement être en cours de validité au moment de l'inscription et comporter la mention « autorisé à travailler »

En cas d'aménagements de scolarité ou d'examens, pièce(s) supplémentaire(s) à joindre :

- Dernier(s) PAP et/ou PAI et/ou GEVASCO
- Dernier bilan orthophonique (validité de moins de 3 ans)
- Dernière notification d'aménagements aux examens (Brevet des collèges, Baccalauréat...)

La mise en place de tout aménagement ne peut être validée que si l'ensemble des documents est transmis.

ATTENTION : les demandes de dossier d'aménagements aux examens sont constituées et envoyées par les familles à la Maison des examens. L'établissement se charge uniquement de transmettre un dossier vierge aux candidats.

Une demande d'inscription n'est étudiée que si le dossier est complet

Conditions d'inscription

L'admission dans une classe est fonction de l'étude du dossier, qui tient compte des **aptitudes requises** pour préparer les études envisagées et du nombre de **places disponibles**.

Si votre dossier est retenu, un **rendez-vous vous sera donné pour rencontrer le chef d'établissement et si possible le professeur principal de la classe visée**. La présence des deux parents est souhaitée dans la mesure du possible. La présence du candidat est, elle, obligatoire.

A la suite du rendez-vous, **l'inscription définitive sera subordonnée à l'accord du Directeur et à l'envoi :**

⇒ **Dans les 15 jours qui suivent (passé ce délai, votre dossier est automatiquement annulé) :**

- Du versement de 250€ d'arrhes (à déduire du forfait de vie scolaire 2022 -2023)
- Du dossier de confirmation d'inscription, complété et signé par les parents

⇒ **Avant le 17 juin 2022 :**

- Du bulletin du 3^e trimestre 2021 – 2022 **comportant l'avis de passage en classe supérieure**
- De l'exéat (établissement privé) ou du certificat de radiation (établissement public)

Une réunion d'information rassemblera, un mercredi après-midi du 3^e trimestre, les élèves inscrits en 2nde et leurs parents. Elle sera suivie d'une rencontre des parents et des élèves **avec les coordinateurs de filières (Bac pro et Bac STI2D)**.

La visite de l'établissement ainsi que les projets menés tout au long de l'année seront à découvrir lors de nos **journées portes ouvertes les samedis 15 janvier et 2 avril 2022**.

Une demande d'inscription n'est étudiée que si le dossier est complet

- Nous approuvons le projet éducatif ainsi que les modalités financières du Lycée Jules Richard, dont nous avons pris connaissance et nous engageons à les respecter.**

Date et signature : *(préciser le nom du signataire et son lien de parenté avec l'élève)*

Règlement financier 2022 – 2023

Le lycée Jules Richard vous présente son règlement financier et tient à vous rappeler que la direction est à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous en cas de difficulté.

Contribution des familles

La scolarité au lycée Jules Richard est **non-payante**. Les seuls frais engagés correspondent à la demi-pension (**obligatoire pour tous sans exception**) et au forfait de vie scolaire.

Le montant annuel de la **demi-pension** est calculé en fonction du nombre de jours de cours suivis et en tenant compte des vacances scolaires, des jours fériés et des éventuelles sorties scolaires et voyages pédagogiques organisés durant l'année. Le coût unitaire de chaque repas est de 6,50€.

Le **forfait de vie scolaire** s'élève à 500€ (dont 250€ d'arrhes déjà réglés en préinscription) et couvre les frais suivants : 35€ pour l'achat d'un blouson de protection individuel, 155€ de frais administratifs, 150€ d'achat de matière (ateliers), 160€ d'achat et de renouvellement des supports pédagogiques.

Le règlement de ces frais peut être effectué en une seule, 3 ou 5 échéances, par virement(s) bancaire(s).

Prêts des matériels et des manuels scolaires : afin de garantir le respect des matériels et des personnes, il est demandé, chaque début d'année, des chèques de caution couvrant les matériels mis à disposition dans le cadre de la scolarité (tablette, PC, imprimantes 3D, machines d'atelier, mobiliers et locaux) et le prêt des manuels scolaires. En cas de perte ou de dégradations, ces chèques pourraient être encaissés.

Ils seront restitués en fin d'année scolaire, une fois l'élève en règle avec l'administration et la comptabilité du lycée.

Bourses

Le CROUS (niveau post-bac) peut, sous certaines conditions, vous accorder une bourse nationale. **Demande à faire dans l'établissement d'origine entre janvier et juin 2022.**

Impayés

Lorsque les échéances ne sont pas respectées, l'établissement est contraint de passer beaucoup de temps à régler ces dysfonctionnements, ce qui engage des frais administratifs. Ces dépenses neutralisent en partie les efforts faits pour maintenir la bonne gestion financière de l'établissement. C'est pourquoi l'établissement devra exiger une somme forfaitaire de 20€ de frais de relances pour toute échéance impayée.

En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Réinscription

La réinscription pour l'année suivante se fait au 2^e trimestre. Elle n'est effective qu'à réception de l'acompte (par virement) de réinscription dans les délais demandés et si le 29 avril 2022 le forfait de l'année écoulée a été réglé en totalité.

Ces arrhes seront déduites des frais de l'année suivante. Elles ne seront remboursées qu'en cas de déménagement.

Modalités de règlement

Classe	Forfait de restauration	Solde forfait de vie scolaire	Total annuel
1 ^e année BTS CIM (initial)	949€	250€	1 199€
2 ^e année BTS CIM (initial)	1 046,50€	250€	1 296,50€

Les règlements s'effectuent **par virement(s) bancaire(s) aux dates inscrites à l'échéancier choisi** en précisant l'objet du virement sur l'ordre.

Veillez cocher l'échéancier qui vous convient (plan A, B ou C) :

<input type="checkbox"/> Plan A	<p>Paiement en une seule fois :</p> <p>La totalité des frais doit être payée courant septembre 2022</p>
<input type="checkbox"/> Plan B	<p>Paiement en 3 fois :</p> <p>1^e paiement : courant septembre 2022 2^e paiement : avant le 13 décembre 2022 3^e paiement : avant le 30 avril 2023</p>
<input type="checkbox"/> Plan C	<p>Paiement en 5 fois :</p> <p>1^e paiement : courant septembre 2022 2^e paiement : avant le 29 novembre 2022 3^e paiement : avant le 31 janvier 2023 4^e paiement : avant le 28 mars 2023 5^e paiement : avant le 30 avril 2023</p>

RIB ETABLISSEMENT / SOCIETE GENERALE

TITULAIRE DU COMPTE : LYCEE TECHNIQUE PRIVE JULES RICHARD 21 RUE CARDUCCI 75019 PARIS
 DOMICILIATION : PARIS RIVE DROITE AC3 (04382)
 Banque 30003 - Guichet 03372
 N° DE COMPTE : 00050262117 Clé RIB 55
 (IBAN) IBAN FR76 3000 3033 7200 0502 6211 755 (BIC) SOGEFRPP

Catégories socioprofessionnelles et groupes socioprofessionnels (CSP)	
Agriculteurs exploitants	Agriculteur sur petite exploitation Agriculteur sur moyenne exploitation Agriculteur sur grande exploitation
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Artisan Commerçant et assimilés Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur, profession scientifique Profession de l'information, des arts et des spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise Ingénieur et cadre technique d'entreprise
Professions intermédiaires	Professeur des écoles, instituteur et assimilés Profession intermédiaire de la santé et du travail social Clergé, religieux Profession intermédiaire administrative de la fonction publique Profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises Technicien Contremaître, agent de maîtrise
Employés	Employé civil et agent de service de la fonction publique Policier et militaire Employé administratif d'entreprise Employé de commerce Personnel des services directs aux particuliers
Ouvriers	Ouvrier qualifié de type industriel Ouvrier qualifié de type artisanal Chauffeur Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et du transport Ouvrier non qualifié de type industriel Ouvrier non qualifié de type artisanal Ouvrier agricoles
Retraités	Ancien agriculteur exploitant Ancien artisan, commerçant et chef d'entreprise Ancien cadre Ancienne profession intermédiaire Ancien employé Ancien ouvrier
Autres personnes sans activité professionnelle	Personne en recherche d'emploi n'ayant jamais travaillé Militaire du contingent Élève, étudiant Personne diverse sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraité) Personne diverse sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraité)